***Kora’h***

***Controverse salutaire***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 8, page 115)*

Le verset Kora’h 16, 3 dit : «toute l’assemblée est sainte… pourquoi vous dressez-vous au-dessus de l’assemblée de D.ieu ?(1)». Cette Paracha s’appelle Kora’h parce que c’est lui qui prit l’initiative d’une polémique à l’encontre de Moché et d’Aharon.

Ce nom peut pourtant paraître surprenant. Il est dit, en effet : «Que le nom des impies se putréfie !»(2) et la Guemara en déduit(3) une interdiction de mentionner le nom d’un impie(4). Or, en l’occurrence, non seulement on mentionne le nom de Kora’h, mais, bien plus, on le pérennise en l’attribuant à une Paracha de la Torah !

Il faut en conclure que la controverse de Kora’h et de son assemblée comporte également, au final, un aspect favorable(5). C’est précisément pour cette raison que la Paracha porte son nom. Pour le comprendre, il convient d’analyser plus exactement le contenu et la nature de cette controverse.

L’argumentation avancée par Kora’h peut effectivement surprendre. Il déclara : «toute l’assemblée est sainte et l’Eternel est en son sein. Pourquoi vous dressez-vous au-dessus de l’assemblée de D.ieu ?». Il semble donc qu’il prônait l’égalité entre tous, la suppression de toute hiérarchie(6).

Pourtant, Kora’h et son assemblée revendiquaient pour eux-mêmes le statut de Cohen, comme on peut le déduire de la réponse de Moché : «Vous demandez également la prêtrise»(7). Cela veut bien dire que Kora’h ne remettait pas en cause le statut de Cohen, mais uniquement la forme qu’il prenait.

En fait, Kora’h admettait effectivement la spécificité des Cohanim. Il savait que les hommes, de façon générale, étaient investis dans les domaines du monde(8), alors que les Cohanim en étaient séparés et se maintenaient dans le domaine de la sainteté. Du grand Prêtre, notamment, il est dit : «Il ne quittera pas le Sanctuaire»(9).

C’est précisément cette situation qui justifiait l’argumentation de Kora’h. Il admettait la séparation hermétique qui avait été instaurée entre les Cohanim et le reste du peuple(10). En revanche, il ne comprenait pas pourquoi le Cohen devait exercer une influence sur le peuple, s’efforcer de rechercher son élévation(11).

En d’autres termes, Kora’h s’opposait à la mission confiée aux Cohanim envers le peuple. Il prônait une prêtrise totalement séparée de la vie populaire. Il voulait une rupture entre le sacré et le profane. Il considérait que le domaine profane devait rester autonome, qu’il n’y avait aucune raison de le relier à la sainteté, représentée par les Cohanim.

C’est pour cette raison que Kora’h et son assemblée dirent : «Pourquoi vous dressez-vous ?», ce qui ne contredit pas la réponse de Moché, notre maître : «Vous demandez également la prêtrise». Ils souhaitaient, en effet, une forme de prêtrise qui soit déconnectée de : «toute l’assemblée», sans rapport avec elle.

Mais, de cette façon, Kora’h se sépara de la Volonté de D.ieu. En effet, le Saint béni soit-Il voulut que la sainteté et le profane soient réunis(12), que les Cohanim irradient la Lumière de la sainteté du Sanctuaire à tout le peuple, que le peuple se hisse vers le domaine de la sainteté, en consacrant quelques heures, chaque jour, à l’étude de la Torah(13).

C’est précisément pour cette raison que le Saint béni soit-Il donna aux Cohanim, après la controverse de Kora’h, les «vingt-quatre cadeaux de la prêtrise»(14). Ce fut un moyen d’institutionnaliser la relation mutuelle qui existe entre les Cohanim et le peuple(15).

Il en résulte que c’est précisément la controverse de Kora’h qui renforça le statut du Cohen et qui raffermit le lien nécessaire entre les Cohanim et le peuple. Et, c’est pour cela que cette Paracha de la Torah porte le nom de Kora’h, car, au final, sa polémique eut aussi un effet favorable. Elle renforça le statut du Cohen.

Il découle de cette analyse un enseignement pour chacun. Au final, tous les obstacles se dressant contre la pratique de la Torah et des Mitsvot ne sont rien, une simple épreuve à laquelle l’homme est soumis. Car, un événement aussi malencontreux que la controverse de Kora’h eut, au final, des conséquences positives.

Il en résulte qu’un homme ne doit être effrayé par aucune difficulté. Il doit se dire, bien au contraire, que celle-ci doit nécessairement avoir pour effet de permettre l’accomplissement de la Volonté de D.ieu et d’encourager l’homme, en Son service.

**Notes**

(1) C’est l’objection que Kora’h souleva devant Moché, notre maître.

(2) Michlé 10, 7. Et, qu’il disparaisse, que l’on cesse de le prononcer.

(3) Dans le traité Yoma 38b.

(4) Ce qui serait un moyen de le perpétuer.

(5) Et, c’est lui que la Torah a voulu pérenniser.

(6) La différence entre Cohen, Lévi et Israël.

(7) Kora’h 16, 10. Cela veut bien dire qu’ils voulaient maintenir cette hiérarchie.

(8) Au moins pour assurer la satisfaction de leurs besoins.

(9) Vaykra 21, 12. Pas même pour un deuil dans sa famille proche. On consultera, à ce propos, le Rambam, Lois des instruments du Temple, chapitre 5, au paragraphe 7 et Lois de l’entrée dans le Temple, chapitre 1, au paragraphe 10.

(10) Notamment le fait que celui qui n’est pas né Cohen ne peut pas le devenir par la suite.

(11) Plutôt que de : «rester dans le Sanctuaire», sans contact avec l’extérieur.

(12) Afin que la première apporte l’élévation au second.

(13) Et, que cette étude se répande ensuite sur tout le reste de la journée, comme la sainteté doit se répandre dans le profane.

(14) Définis par les versets Kora’h 18, 8-20.

(15) Supprimant ainsi toute idée de coupure entre eux.

\* \* \*

***Kora’h et les explorateurs***

*(Discours du Rabbi, Likouteï Si’hot, tome 4, page 1048)*

La Parchat Kora’h décrit la controverse de Kora’h et de son assemblée à l’encontre de Moché, notre maître. Le Séder Olam souligne qu’elle survint précisément après l’épisode des explorateurs. C’est ainsi que Datan et Aviram(1) objectèrent : «Tu ne nous as même pas conduits dans un pays où coulent le lait et le miel !», prétendant ainsi que Moché, notre maître les avait fait sortir d’Egypte pour qu’ils meurent, dans le désert.

Cela veut dire que, quand éclata la controverse de Kora’h, il avait déjà été décidé que les enfants d’Israël passeraient quarante ans dans le désert, du fait de la faute des explorateurs. Il faut bien en conclure que la controverse de Kora’h fit suite à la faute des explorateurs(2).

Kora’h s’insurgea parce que le Saint béni soit-Il avait repris la prêtrise aux premiers-nés(3) pour la confier à Aharon et à ses fils(4). Pourquoi Kora’h attendit-il aussi longtemps pour soulever cette polémique ? En effet, Aharon devint le grand prêtre(5), le huitième jour de l’inauguration du Sanctuaire, soit le Roch ‘Hodech Nissan, ou encore pendant les sept jours de cette inauguration, c’est-à-dire à partir du 23 Adar. La faute des explorateurs, en revanche, se produisit beaucoup plus tard, puisqu’ils s’en revinrent le 9 Av(6).

Pourquoi Kora’h ne formula-t-il ces objections qu’à l’issue d’un laps de temps aussi prolongé ? Il faut en conclure qu’un lien existe entre la controverse de Kora’h et la faute des explorateurs(7). Et, il convient de le préciser.

L’explication est la suivante. La ‘Hassidout constate que l’argument avancé par les explorateurs semble justifié. Ceux-ci voulaient rester dans le désert et ne pas entrer en Erets Israël afin de pouvoir se consacrer à l’étude de la Torah sans être importunés par les domaines du monde. S’ils s’installaient en Erets Israël, prétendaient-ils, il leur faudrait labourer, planter, assurer leur subsistance, alors que, dans le désert, ils pouvaient consacrer leur journée à l’étude, puisque tous leurs besoins étaient satisfaits(8).

C’est à ce propos que Moché, notre maître, leur répondit en affirmant que : «l’acte est essentiel», qu’il était nécessaire de se rendre en Erets Israël et de conférer aux Mitsvot une dimension matérielle, sans se détacher du monde.

La différence entre la Torah et les Mitsvot est la suivante. Il existe plusieurs formes d’étude de la Torah. L’un la comprendra plus profondément et l’autre, plus sommairement. A l’inverse, la pratique des Mitsvot est identique chez tous les Juifs. Moché, notre maître, et le Juif le plus ordinaire mettent les Tefillin exactement de la même manière(9). L’intention de la Mitsva et sa ferveur ne sont, certes, pas les mêmes chez les uns et chez les autres. L’action concrète, en revanche, est la même pour tous.

Ce qui vient d’être exposé nous permettra de comprendre l’argument qui était avancé par Kora’h. Celui-ci avait parfaitement conscience que Moché et Aharon possédaient une immense élévation morale, à laquelle il n’avait lui-même pas accès. Moché avait reçu la Torah directement de D.ieu. Il l’avait enseignée, tout d’abord, à Aharon(10), puis, au fils d’Aharon, ensuite aux anciens et, seulement après cela, à tous les enfants d’Israël(11). Ainsi, non seulement Moché et Aharon avait appris la Torah avant lui, dans la chronologie, mais, en outre, ils en avaient une connaissance beaucoup plus profonde.

L’objection de Kora’h portait, en revanche, sur les Mitsvot, en lesquelles tous les Juifs sont identiques. Il se demandait donc pourquoi, en la matière, Moché et Aharon devaient être placés au-dessus des autres(12).

C’est pour cette raison que la controverse de Kora’h ne commença qu’après l’épisode des explorateurs, à l’issue duquel Moché avait expliqué aux enfants d’Israël que : «l’acte est essentiel», que la mission essentielle des enfants d’Israël est la pratique concrète des Mitsvot, dans ce monde matériel.

C’est à ce propos que Kora’h objecta : «Pourquoi Moché et Aharon seraient-ils plus hauts que tous les autres enfants d’Israël si tous mettent en pratique les Mitsvot, concrètement, de la même façon ?»(13).

Un enseignement pour chacun peut être déduit de ces deux Sidrot, Chela’h et Kora’h. Il ne faut pas penser, comme l’ont fait les explorateurs, que la pratique des Mitsvot n’a qu’un rôle secondaire, que l’activité essentielle doit être l’étude de la Torah, déconnectée de la réalité quotidienne.

Mais, à l’opposé, on ne doit pas non plus adopter la position de Kora’h, dévaluant l’étude de la Torah, au point d’accorder le rôle prépondérant à la pratique des Mitsvot, en prétextant que : «l’acte est essentiel».

Concrètement, les deux activités sont nécessaires, l’une et l’autre. Il est essentiel d’étudier la Torah, mais l’on doit aussi mettre en pratique les Mitsvot, sans qu’un domaine ne remette l’autre en cause(14).

**Notes**

(1) Qui appartenaient à l’assemblée de Kora’h.

(2) Et, il faut donc comprendre pourquoi il en est ainsi.

(3) Après la faute du veau d’or.

(4) Qui n’avaient pas pris part à cette faute.

(5) Selon certains avis, Aharon et ses fils reçurent la prêtrise lors du don de la Torah, soit le 6 Sivan, un an avant cela.

(6) Soit plus de quatre mois plus tard.

(7) Du fait duquel sa controverse n’était pas possible tant que cette faute n’avait pas été commise.

(8) De façon miraculeuse, par la manne, qui était le pain du ciel et l’eau du puits de Myriam qui les accompagnait dans leurs déplacements.

(9) Et, il s’agit des mêmes Tefillin. Il n’y a pas de Tefillin spécifiquement réservés aux Tsaddikim !

(10) Qui l’avait donc reçue le premier, de manière directe.

(11) Parmi lesquels figurait Kora’h lui-même.

(12) Dès lors qu’il est question d’action concrète, toute hiérarchie devait, selon lui, disparaître.

(13) Au préalable, on aurait pu envisager une suprématie de la spiritualité, justifiant le rôle privilégié de Moché et d’Aharon. Après la faute, lorsque l’action concrète fut mise en avant, ce rôle ne se justifiait plus, selon Kora’h.

(14) De fait, disent nos Sages, dont la mémoire est une bénédiction, «grande est l’étude qui conduit à l’action». Cela veut dire que, si l’on compare l’étude intrinsèque à l’action intrinsèque, on ne peut pas dire laquelle des deux est la plus importante. Au final, la grandeur de l’étude est retenue uniquement parce qu’elle conduit à l’action.

\* \* \*